

CIFE Note de recherche n°83

Jean-Claude Vérez*, 5 mars 2019

Le déclin démographique de l'Europe à l'horizon 2050 puis 2100

Depuis Malthus et Marx, les débats sur la croissance démographique et ses effets ont été nombreux. Dans un contexte plus récent d'inquiétudes en matière environnementale, les idées néo-malthusiennes préconisent une limitation des taux de natalité afin de contrôler la croissance de la population mondiale. À l'inverse, la Chine a récemment remis en cause la politique de l'enfant unique, sans pour autant laisser les familles totalement libres puisque seuls deux enfants leur sont autorisés. C'est notamment en raison du vieillissement démographique que cette décision majeure a été prise. L'Europe est à son tour frappée par le vieillissement de sa population mais à la différence de la Chine, la part de sa population dans le monde est toute relative. Et les faits sont là : la population mondiale augmente quand la population européenne régresse.

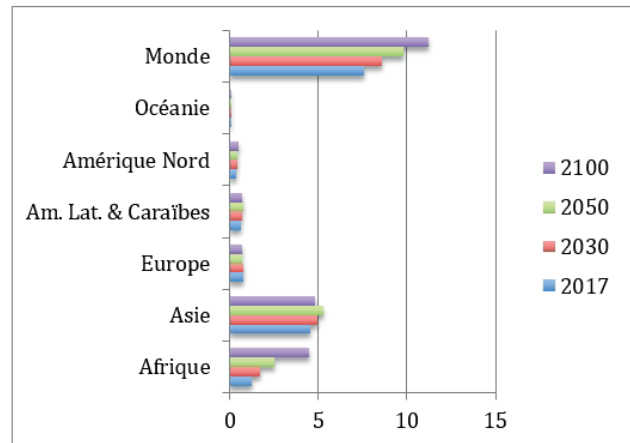
Tableau 1 : Evolution de la population mondiale d'ici 2100

En milliards	2017	2030	2050	2100
Afrique	1,256	1,704	2,528	4,468
Asie	4,504	4,947	5,257	4,78
Europe	0,742	0,739	0,716	0,653
Am L. et Caraïbes	0,646	0,718	0,78	0,712
Amérique Nord	0,361	0,395	0,435	0,499
Océanie	0,041	0,048	0,057	0,072
Monde	7,55	8,551	9,773	11,184

Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2017).
World Population Prospects: The 2017 Revision. New York: United Nations.

Le poids relatif de la population européenne ne fait que diminuer : en 2017, elle représentait moins de 10% de la population mondiale. Elle en représentera 8,6% en 2030, 7,3% en 2050 et 5,8% en 2100. On aura bien noté qu'il s'agit de la population de l'Europe et non de la seule Union européenne à 28 ou 27. La figure suivante permet de visualiser cette évolution source d'interrogations.

Figure 1 : La population par continent de 2017 à 2100 (en milliards)



Source : l'auteur à partir de World Population Prospects 2017.

L'une des premières interrogations concerne le vieillissement démographique, notamment pour l'UE. La population jeune devrait y baisser de 13,5 millions d'ici 2050 (-18%) et la population active de 48 millions (-16%). À l'inverse, les personnes âgées devraient augmenter de 58 millions et les personnes très âgées de 32 millions. Mécaniquement, le poids des inactifs par actif ne peut que s'élever.

Tableau 2 : Répartition de la population de l'UE-25 d'ici 2050 (en millions)

UE-25	2004	2050 (progression)
Jeunes (1-14 ans)	74,8	-18 %
Actifs (15-64 ans)	306,8	-16 %
Âgés (65 ans et +)	75,3	+77 %
Très âgés (80 ans et +)	18,2	+174 %

Source : D'après Carone et Costello in Noyer 2009.

La deuxième interrogation est de nature économique. « Pour l'UE-15 et la zone euro dans son ensemble, les dépenses publiques devraient augmenter d'environ 4 points de PIB d'ici à 2050. Les augmentations de dépenses publiques projetées portent essentiellement sur les retraites, les soins de santé et les soins à long terme » (Carone et Costello). Pour faire face à de telles contraintes + à moins de remettre en cause « le modèle social européen » +, plusieurs pistes sont possibles : 1/ Retrouver un rythme de croissance régulier. 2/ Augmenter le taux d'activité des hommes et des femmes. 3/

Redéfinir la politique migratoire de l'UE. 4/ Accueillir de nouveaux pays dont la population est plus jeune.

1/ La croissance économique ne se décrète pas, sinon il y a longtemps que nous aurions une croissance forte et régulière. 2/ Augmenter les taux d'activité revient à inciter les femmes et les hommes à se porter demandeurs d'emplois, ce qui exige un volume d'offres d'emplois équivalent. Or, en dehors de quelques pays comme l'Allemagne, le chômage n'est pas résolu. Dans ces conditions, accroître les taux d'activité ne va pas de soi. 3/ Il est possible de redéfinir la politique migratoire de l'UE, n'en déplaise à ceux qui prônent la fermeture des frontières. C'est un choix politique mais qui peut heurter une partie de la population. 4/ Si de nouveaux pays devaient intégrer l'UE, ce qui n'est pas acquis, encore faut-il que leur population jeune soit assez nombreuse pour infléchir le vieillissement démographique.

Seule, une politique migratoire volontariste est à même de faire face au déclin annoncé car même une hypothétique reprise de la natalité ne saurait à elle seule contrecarrer les tendances citées. C'est d'autant plus vrai pour certains pays européens dont le taux de natalité et l'indice de fécondité sont bas : l'Allemagne, la Grèce et l'Italie ont des taux inférieurs à 10 pour 1000 habitants et leur Indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre d'enfants par femme, est compris entre 1,3 et 1,5. Seule la Roumanie a un ISF plus faible : 1,2. Il est admis qu'un ISF de 2,1 permet de stabiliser à long terme la population d'un pays. L'ISF est estimé pour le monde à 2,5. De fait, la Roumanie pourrait perdre 5,6 millions d'habitants d'ici 2050 ; idem pour la Pologne. Dans l'échantillon ici représenté, seule la France métropolitaine verrait sa population augmenter sensiblement. Cela est dû en partie aux politiques natalistes instaurées depuis plusieurs décennies qui permettent aux mères (et depuis aux pères) de reprendre leur activité après un congé parental tandis que leurs enfants peuvent être accueillis, au moins pour une partie d'entre eux, dans les crèches ou autres structures d'accueil. Bien entendu, cette politique a un coût.

Tableau 3 : Indicateurs démographiques de pays européens

Pays	Pop. 2017	Pop. 2050	Tx Nat. (1000 hbts)	ISF	- 15 ans	65 ans et +
Danemark	5,8	6,0	11	1,8	17	19
Estonie	1,3	1,1	11	1,6	16	19
Irlande	4,8	6,0	14	1,9	21	13
Suède	10,1	12	12	1,9	18	20
Allemagne	83,1	83,0	9	1,5	13	21
France	65,0	72,0	12	1,9	18	19
Bulgarie	7,1	6,0	9	1,5	14	21
Grèce	10,7	9,0	8	1,3	14	21
Italie	60,5	58,0	8	1,3	14	22
Roumanie	19,6	14,0	10	1,2	16	17
Pologne	38,4	33,0	10	1,4	15	16
Monde				2,5	26	9

La population est en millions.

Les variables démographiques sont incontournables pour acter certains choix politiques et décisions économiques. Les naissances exigent de satisfaire de nombreux besoins : alimentaires, sociaux (dont l'éducation et la santé), logement, emplois, etc. Mais ce qui importe aussi en démographie, c'est l'équilibre entre les tranches d'âge ou, si on veut le dire autrement, c'est parvenir à une pyramide des âges où les rapports jeunes/vieux, actifs/inactifs, hommes/femmes, sont à leur tour équilibrés. Prenons le cas de l'Irlande et ceux de l'Allemagne et de l'Italie. Dans le premier cas, la part des moins de 15 ans est de 21% dans la population totale tandis que celle des 65 ans est de 13%. On comprend aisément que cette répartition n'implique pas pour les actifs, toutes choses égales par ailleurs, un poids excessif des inactifs, car les jeunes vont devenir des actifs. Pour les deux autres pays, la situation est inverse : 13 ou 14% de moins de 15 ans contre 21 et 22% de 65 ans et plus. On comprend pourquoi l'Allemagne cherche à attirer des jeunes sur son territoire, notamment des jeunes actifs, bien formés si possible, car le plein emploi ou le quasi plein emploi ne permet pas de recruter dans certains secteurs d'activité comme l'exigeraient les carnets de commande des entreprises. C'est sans doute un « luxe » comparé au taux de chômage de la France, de l'Espagne ou de la Grèce mais, à long terme, c'est un problème structurel inquiétant.

Une autre interrogation doit être prise au sérieux et on en parle assez peu : la hausse spectaculaire des personnes très âgées et la problématique de la dépendance. À partir d'un âge avancé, la perte d'autonomie est plus vraisemblable. Dans le contexte d'après guerre, la question ne se posait pas ou très peu. Depuis, du fait des progrès médicaux, des politiques préventives, des nouvelles technologies, d'un meilleur équilibre nutritif, de meilleures conditions de travail, d'un rapport différent au corps, etc. l'espérance de vie n'a cessé d'augmenter. La conséquence est la hausse sans précédent des personnes

âgées de 80 ans et plus et la projection du nombre de centenaires dans les prochaines décennies. De fait, il faut réfléchir individuellement et/ou collectivement à la prise en charge de cette nouvelle « branche » de la protection sociale. Soit, elle revient exclusivement aux familles et aux individus ; soit, c'est à la société toute entière qu'échoit cette charge et il faut donc réfléchir à son financement ; soit, on opte pour une solution mixte avec une prise en charge collective et un complément individuel. Selon les cas de figure, le poids actifs/inactifs (et donc jeunes/vieux) devient crucial, comme c'est déjà le cas à propos des retraites et de leur financement.

Finalement, que l'on soit favorable ou non à l'immigration, le défi européen est de contrecarrer la baisse de sa population totale et son vieillissement démographique, d'équilibrer le rapport actifs/inactifs, de trouver les moyens de financer son modèle social, notamment en matière de dépenses de retraites et de santé, d'anticiper (et cela devient urgent) le coût de la branche dépendance. Une réponse à l'échelle de l'Union européenne aurait sans doute plus de chances de relever le défi. Sans oublier que l'UE, globalement, pèse peu au plan démographique et qu'elle pèsera de moins en moins.

***Jean-Claude Vérez** est économiste, maître de conférence habilité à diriger des recherches à l'Université d'Artois. Il enseigne à l'Institut Européen- European Institute depuis 2015 et est directeur de la filière méditerranéenne du CIFe.